



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

102 Rem. Prochain, Voisin.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

pensée, mais elle me semble bien subtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avoüer franchement, que l'Usage l'a ainsi voulu, comme en plusieurs autres façons de parler, contre toute sorte de raison. D'autres disent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins est tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui se rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'est une mauvaise raison. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'escrit encore aujourd'huy, mais le plus feur, & le meilleur est de dire & d'escrire, *le franc arbitre*.

OBSERVATION.

ON ne dit plus aujourd'huy, *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, & *franc arbitre*, & plusieurs preferent le premier à l'autre.

CII. REMARQUE.

Prochain, voisin.

CES deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de superlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres prochain*, *plus voisin*, *tres voisin*. On n'use de l'un & de l'autre que dans le simple positif, *prochain*,
 G 6 *voisin*.

voisin. Cette remarque est curieuse, & d'autant plus nécessaire, que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Escrivains. Il faut dire, *plus proche, tres proche*, au lieu de, *plus prochain, plus voisin, tres prochain, tres-voisin*. Par exemple, on dit, *à la maison la plus proche*, & non pas, *à la maison la plus prochaine, ny la plus voisine*. Et, *je suis tres proche*, ou *fort proche de là*, & non pas, *tres prochain, ny, tres voisin*. Où il faut remarquer que *fort*, qui est une marque de superlatif, ne se joint non plus à *prochain & voisin*, que, *plus*, & *tres*, car on ne dira pas, *je suis fort prochain, ny, fort voisin*. Le peuple dit abusivement, *c'est mon plus prochain voisin*, mais il faut dire, *c'est mon plus proche voisin*.

OBSERVATION.

ON peut dire *dans le plus prochain village*, aussi bien que *dans le plus proche village*. Ces mots *prochain & voisin* souffrent le comparatif & le superlatif. Il perdit courage quand il vit la *mort plus prochaine*, on ne sçauroit estre *plus voisins* que nous le sommes, nos maisons sont *fort voisines*.

CIII. REMARQUE.

Proches, pour parens.

PResque tout le monde le dit, comme, *je suis abandonné de mes proches, tous mes proches y consentent*, mais quelques-uns font difficulté d'en user. Je me souviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit souffrir, en quoy il est suivy encore aujourd'huy par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre sexe.

OBSERVATION.

ON ne doit point condamner le mot *proches*, employé au substantif dans la signification de *parens*; c'est fort bien parler sur tout dans la conversation que de dire, *il fut abandonné de ses proches*. Il faut seulement observer qu'il n'a d'usage qu'au pluriel, dans cette signification, & qu'on doit dire, *il fut trahi par un de ses plus proches*, & non par un *proche*.

CIV. REMARQUE.

L, pour luy.

EXemple, *j'ay remis les hardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne, pour dire, afin qu'il les luy donne*. C'est une fau-